



Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 24
Votants : 28
Date de la convocation : 3 mai 2005

N° 38

L'an deux mille cinq et le neuf du mois de mai, le Conseil Municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mme LABORDE, M. ELLUL, Mme ROMERO, M.M. CONTE, OUSSET, ALLOUCHE, Mmes GARCIA, DE HULLESSEN, M.M. SAUVAN, CHARRIERE, BOUISSEREN, LE NGUYEN, MUNOZ, Mme RAMON BOTONNET, M. ALBARIT, Mmes FONS VINCENT, BOUQUET, M. MORENO, Mmes POUZOULET, HARO, M.M. FEVRIER, BOUSQUEL.

PROCURATIONS : M. ROUANET en faveur de M. ELLUL
Mme CARRETIER en faveur de Mme ROMERO
Mme PETIT en faveur de M. MORENO
Mme PETARD en faveur de M. FEVRIER

ABSENTE : Mme HARO

ATTRIBUTION MARCHÉ NEGOCIE LOTS 5 et 9
RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE DES GARRIGUES

Rapporteur : Monsieur COMBE

Il est rappelé au Conseil Municipal que par délibération n°14 du 07/02/2005, il a autorisé Madame le Maire à lancer un marché négocié suite à appel d'offres infructueux (conformément à l'article 35 du code des marchés publics) pour le marché des lots 5, 8 et 9 « Restructuration du groupe scolaire des Garrigues ».

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 11 avril 2005, et a décidé compte tenu des résultats d'attribuer les lots :

Lot 5 attribué à l'Ets MB MENUISERIES pour un montant de 31 653.00 € H.T.
Lot 9 attribué à l'Ets L.D.T. pour un montant de 13 994,11 € H.T.

De déclarer infructueux le lot 8 Peintures et de relancer un marché négocié :

Aussi est-il proposé au conseil municipal
- D'autoriser Madame Le Maire à signer le marché des lots ou acte s'y rapportant

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur COMBE à l'unanimité des suffrages.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le MAI 2005
et publication
le MAI 2005

Le Maire
